

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

15/07/2022

Dossier complet le :

21/09/2022

N° d'enregistrement :

2022-6308

1. Intitulé du projet

Création d'un crématorium sur la commune de Segré-en-Anjou Bleu (49)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OGF

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GOURINAL Jean-Antoine Directeur des Crématoriums et de l'Environnement

RCS / SIRET

5 4 2 0 7 6 7 9 9 0 0 1 4 8

Forme juridique

Société anonyme à conseil d'administr

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
48°	Le terrain visé par le projet présente une superficie de 7252 m ² <i>création d'un crématorium d'une surface plancher de 490m²</i>
<i>41</i>	<i>Construction d'un parking de 55 places, dont 4 places PIR</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction et l'exploitation d'un crématorium sur la commune de Segré-en-Anjou Bleu, ainsi que des aménagements pour la création d'un parking, d'un jardin du souvenir et d'espaces verts.

Le Groupement OGF – ELYSIO INVEST est délégataire pour la construction et l'exploitation du crématorium de Segré-en-Anjou Bleu.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement, trois crématoriums sont implantés à l'échelle départementale, dans les communes de Cholet, Montreuil-Juigné et Brissac-Quincé. La création d'un équipement d'intérêt général sur la commune de Segré-en-Anjou Bleu se justifie par l'augmentation croissante de la demande de crémations. Il y a 20 ans, une famille sur 100 choisissait la crémation, aujourd'hui, c'est le cas d'une famille sur 3. Cette acceptation de plus en plus grande de la crémation conduit un certain nombre de communes et de collectivités locales à construire des crématoriums ou à augmenter leur capacité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux a une durée estimée à 12 mois, avec un passage journalier moyen de deux véhicules liés au chantier. Les travaux s'effectueront pendant la journée à l'extérieur.

Le chantier sera équipé d'une base vie, composée de bâtiments mobiles comprenant toilettes et vestiaires.

Une charte « Chantier à faibles nuisances » est imposée aux entreprises. Elle inclut notamment des obligations en termes de maîtrise des éventuels impacts sur les sols et le sous-sol, de gestion des déchets ou encore de conservation d'un « chantier propre » afin de maîtriser au mieux l'aspect visuel du chantier depuis l'extérieur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le contrat de délégation de service public prévoit une durée de 30 ans d'exploitation. Il est prévu que le crématorium de Segré-en-Anjou Bleu soit ouvert 6 jours par semaine (du lundi au samedi) de 8h30 à 19h00.

Conformément à la réglementation, le crématorium est constitué d'une partie publique réservée à l'accueil des familles et d'une partie technique abritant l'ensemble des installations, réservée au personnel. Le projet comporte un appareil de crémation dans un premier temps (deux appareils sont prévus à terme) ainsi qu'un système de traitement des émissions atmosphériques.

L'exploitation d'un appareil de crémation est prévue dans un premier temps puis deux appareils sont prévus à terme. L'activité prévisionnelle devrait être d'environ 550 crémations par an en début d'exploitation. On estime la fréquentation moyenne de 40 à 100 personnes par obsèque. Le parking pourra accueillir 60 véhicules, 4 places seront réservés aux personnes à mobilité réduite.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation environnementale (AEU); permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la parcelle	7252 m ²
Emprise au sol du projet	666,85 m ²
Superficie enrobée	984,39 m ²
Superficie evergreen	50 m ²
Superficie parvis	248,14 m ²
Superficie chemin piéton, jardin du souvenir et kiosque	176,32 m ²
Superficie végétalisée	4401,12 m ²
Effectif maximal	193 personnes (dont 3 personnel) -

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Espace commercial de
l'Ebeaupinière 3ème Tranche 49500
SEGRE EN ANJOU BLEU; SEGRE EN
ANJOU BLEU

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 53'39"O. Lat. 47 ° 41'14"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude bibliographique n'a pas mis en évidence de zones humides ayant fait l'objet de délimitations, dans et aux alentours du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation « Oudon Mayenne » ; PPR Inondation « Affluents de l'Oudon » ; La commune de Segré-en-Anjou Bleu est classée en zone potentiel radon de catégorie 3 ; La commune de Segré-en-Anjou Bleu est comprise dans le périmètre du PPR Minier du Bassin de Segré.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone appartenant au Réseau NATURA 2000 n'est située dans le périmètre d'étude étendu de 5 km autour du terrain visé par le projet de crématorium. La zone la plus proche est le SIC/ZSC « Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette », située à environ 15 km à l'Est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase de travaux, le réseau communal permet l'alimentation en eau du chantier. Pendant la phase de travaux, la consommation d'eau est uniquement utilisée pour les besoins sanitaires et l'entretien des espaces verts. Les équipements de crémation ne nécessitent pas un apport d'eau. L'eau consommée est fournie par le réseau d'alimentation en eau potable communal pour les besoins sanitaires.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain visé par le projet est situé en zone semi-urbaine. Celui-ci est actuellement en friche, dans un secteur moyennement urbanisé. Du fait de l'absence d'espèces de faune et flore protégées et de ses caractéristiques, le projet de crématorium n'a pas d'impact notable sur la faune et la flore au droit du terrain visé par le projet, et avoisinante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain visé par le projet se situe en dehors du périmètre d'une zone NATURA 2000. <i>- Les haies situées en périphérie du site seront conservées au nord et à l'ouest, hormis pour les zones d'accès au bâtiment.</i> <i>- pour compenser l'impact de l'imperméabilisation du sol, il est prévu la plantation d'un arbre de pour 150m² de surface imperméabilisé haute tige</i>

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence sur le Site d'Importance Communautaire et Zone Spéciale de Conservation « Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette », zone appartenant au réseau NATURA 2000 la plus proche du terrain visé par le projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain visé par le projet se trouve en dehors des zones réglementaires du PPR Minier. La commune n'est pas concernée par un PPR Technologique pour le risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain visé par le projet se trouve en dehors des zones réglementaires de ces PPR Inondation. La commune de Segré-en-Anjou Bleu n'est pas soumise à un PPR lié aux phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux et aux séismes. Aucune cavité souterraine n'est recensée sur la commune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les niveaux de risques sanitaires induits par les rejets atmosphériques futurs du projet de crématorium sont inférieurs aux valeurs de référence pour le voisinage du projet.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase de chantier, il est estimé un passage journalier de 2 véhicules, ce qui ne présente pas d'incidence vis-à-vis du trafic routier avoisinant et donc de gêne en termes d'accès et de circulation. Considérant un nombre maximal de 200 véhicules journaliers, soit 400 passages, le trafic lié au projet est négligeable au regard des activités des entreprises et des commerces situés à proximité, ainsi que de la route D775 dont le trafic est estimé à plus de 13000 véhicules par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase de travaux occasionne ponctuellement des nuisances sonores dues principalement aux mouvements des engins de chantier. Les niveaux sonores restent à un niveau acceptable par le voisinage, en dessous des limites réglementaires. Compte tenu de la nécessité d'un confort favorable au recueillement pour les familles, les installations techniques ne génèrent pas des nuisances sonores au voisinage.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les locaux sont ventilés selon les normes et la réglementation en vigueur. La mise en place d'un système de traitement des fumées permet la neutralisation des éventuelles odeurs résiduelles issues de la combustion.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En l'absence d'activité nocturne en phase de travaux et d'exploitation, le projet de crématorium n'est pas à l'origine de nuisances lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les principaux rejets dans l'air sont ceux générés par les appareils de crémation, composés principalement des gaz de combustion (oxydes d'azote et dioxyde de soufre), des poussières, des métaux et des dioxines/furanes. La ligne de filtration des gaz et des fumées permettra notamment de maîtriser ces rejets.</p> <p>Les quantités sont négligeables au regard des quantités émises aux niveaux départemental et régional. Une modélisation de la dispersion atmosphérique des rejets a été réalisée.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents liés à l'exploitation du futur crématorium comprennent les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales. Ces eaux sont canalisées vers le réseau public de collecte et de traitement. Le projet ne génère pas d'effluents additionnels considérant l'absence de besoin en eau pour le système de traitement des émissions atmosphériques (utilisation de réactifs sous forme solide). Le projet n'est donc pas à l'origine d'impacts notables liés à ses effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets d'activités (résidus de filtration des fumées et métaux), générés en quantités relativement faibles, sont éliminés via les filières d'élimination sélectives adaptées.</p> <p>Les déchets ménagers sont éliminés en suivant la filière de collecte mis en place par la municipalité. L'impact du projet sur la gestion des déchets est considéré comme limité.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain visé par le projet se situe en dehors de tout périmètre de protection de patrimoine (monuments historiques, sites inscrits et classés au titre du paysage).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE), les phases de travaux respectent un objectif de faibles nuisances ainsi qu'une obligation en termes de bruit, poussières, aspect visuel et évacuation des déchets.

Les mesures suivantes sont mises en place pour la préservation du milieu naturel :

- les déchets issus de la phase chantier sont traités par des filières adaptées ;
- le retrait des véhicules de chantier du site est effectué en cas de fortes pluies ;
- le contrôle de l'étanchéité des circuits hydrauliques et blocs-moteur et plus généralement des engins utilisés lors du chantier est effectué régulièrement ;
- les matériaux sont approvisionnés en flux tendu dans la mesure du possible afin d'éviter au maximum le stockage sur site.

De plus, les prescriptions suivantes seront imposées aux entreprises de travaux :

- limiter les nuisances d'une manière générale ;
- limiter les pollutions et la génération de déchets ;
- informer les riverains et entretenir de bonnes relations ;

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <u>paysage lointain</u> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <u>projet de tracé ou une enveloppe de tracé</u> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature Télédéclaré le 15/07/2022

